

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
COMMUNE DE SAINT-VICTOR

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté en date du 07 octobre 2022, Madame la Maire de Saint-Victor a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie de chemin rural sis lieu-dit Les Couynas. L'enquête publique aura une durée de 15 jours, soit du lundi 07 novembre 2022 à 11h au lundi 21 novembre 2022 à 17h30 inclus. Le dossier pourra être consulté par le public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ; il sera également publié sur le site internet de la commune : <https://www.stvictor.fr>.

Mme Sylviane SCIPION, commissaire enquêtrice, recevra le public en mairie le lundi 07 novembre 2022 de 11h à 12h et le lundi 21 novembre 2022 de 16h30 à 17h30, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les observations pourront lui être adressées par écrit à la mairie de Saint-Victor, ou via l'adresse mail suivante : [saintvictor.mairie@wanadoo.fr](mailto:saintvictor.mairie@wanadoo.fr), avant la date de clôture de l'enquête, soit le 21 novembre à 17h30.

A l'issue de cette procédure, la commune dispose de 2 mois pour se prononcer sur l'aliénation de cette portion de chemin.